

Place de l'éducation par les pairs dans la santé des jeunes

Que disent les études scientifiques sur l'éducation par les pairs ? Une expertise collective de l'Inserm a passé en revue les études scientifiques au niveau international. Elle inscrit cette stratégie comme complémentaire des autres méthodes de prévention traditionnelles.

En France, l'Inserm a publié, en juin 2001, une expertise collective sur le thème : Éducation pour la santé des jeunes : démarches et méthodes. La question de l'éducation par les pairs est traitée dans le chapitre intitulé « À propos des démarches participatives en éducation pour la santé et de quelques supports ». À partir d'analyses d'études scientifiques au niveau international, l'Inserm précise certains points qui gardent – bien que datant de 2001 – toute leur pertinence au regard des articles présents dans ce dossier de *La Santé de l'homme*. L'expertise précise tout d'abord que « Parmi les démarches qui ont tenté de renforcer la position des élèves en tant qu'acteurs de l'éducation et de la promotion de la santé, les approches par les pairs (...) ne constituent qu'une stratégie complémentaire possible et ne doivent pas se substituer aux services professionnels existants ni dédouaner les adultes de leurs responsabilités ». L'Institut souligne aussi l'intérêt premier des échanges par les pairs : « Les pairs représentent une importante source d'information, de soutien, d'identification, alors que la communication avec les adultes est souvent plus difficile ».

Recommandations

Malgré l'importante hétérogénéité des programmes, l'Inserm n'en dégage pas moins un corpus de constats convergents : « Tous les auteurs s'accordent pour noter qu'il s'agit d'une démarche exigeante (...) Le cadre, l'adhésion institutionnelle, les objectifs et les limites du mandat des jeunes doivent être précisément négociés et définis avec les jeunes, mais aussi avec les équipes éducatives (...) Cette approche suppose non seulement une formation initiale mais aussi une

supervision effective pendant toute la durée du processus, de manière à éviter les dérapages des pairs ou leur mise en difficulté (...) La formation continue (ou la supervision) des pairs, apparaissent indispensables ». Les adultes aussi doivent être formés : en effet, on leur demande des « ajustements importants » afin d'accorder aux élèves des responsabilités accrues. L'expertise souligne l'intérêt d'un observateur externe pour aider à analyser la situation.

L'un des obstacles majeurs pointé par l'Inserm – et par ailleurs souligné par de nombreux auteurs de ce dossier – est la difficulté de pérenniser ce type de programme : « Un enjeu fondamental, en particulier pour les praticiens du milieu scolaire, consiste en la pérennité de tels processus (...) En pratique, seuls quelques articles témoignent explicitement d'une inscription dans la durée de l'approche par les pairs », avertit l'Inserm.

Effets sur les pairs investis

L'un des constats majeurs de cette expertise est que les « pairs éduqués et formés » sont les premiers bénéficiaires de cette démarche. Les effets sont « massivement reconnus ». Premier bénéfice constaté : « Le sentiment de développement personnel, de compétences générales et d'empowerment (...) L'amélioration du sentiment d'estime de soi des pairs est relevée à plusieurs reprises (...), elle constitue l'apport personnel le plus souvent évoqué par les pairs ». Ce sentiment de développement personnel des pairs se traduit « en termes de confiance en soi, d'affirmation de soi ou d'efficacité personnelle (...) ». Ainsi, les pairs formés développent des compétences relationnelles améliorant leurs rela-

tions et leur capacité à communiquer avec les élèves et aussi avec les adultes.

Effets sur les modifications comportementales des publics

Les experts soulignent « le manque d'évaluations quantitatives formalisées et rigoureuses permettant d'apporter un éclairage sur les effets sur les comportements » des jeunes qui bénéficient de cette éducation par les pairs. Même prudence pour toute comparaison entre l'efficacité des pairs et les professionnels : « L'analyse de la littérature ne fournit pas de preuve de la "supériorité" des programmes animés par des pairs éducateurs par rapport aux interventions menées par des adultes », même si par ailleurs, le fait que ce soit un jeune qui mène l'action produit des effets positifs dans la réception de l'information. « Dans certaines conditions, dont la première est l'exigence de la formation et de la supervision, il semble bien cependant qu'elles puissent être tout aussi efficaces ». Et l'Inserm de conclure : « L'approche par les pairs représente une ressource potentielle qui peut être envisagée en complémentarité, mais certainement pas en substitution, des programmes et des responsabilités des adultes. Une question primordiale consiste alors à définir précisément le rôle attribué aux jeunes et aussi ses limites ».

Yves Géry,

Rédacteur en chef.

Pour en savoir plus

Pour consulter l'expertise : www.inserm.fr, puis onglets « Santé publique » puis « Expertises collectives ».